

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026

Délibération n°2026.06.211

Désignation des représentants de GrandAngoulême au Comité régional du tourisme Nouvelle-Aquitaine

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026_06_211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026
Publication : 18/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.211**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU COMITE REGIONAL DU TOURISME NOUVELLE-AQUITAINE

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

En raison de la fusion des comités régionaux du Tourisme Limousin et Poitou-Charentes, une nouvelle structure a vu le jour le 1^{er} juin 2017 au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.

C'est en cohérence avec les grandes orientations régionales que GrandAngoulême élabore son schéma de développement du tourisme et les actions.

Le comité régional du Tourisme a pour objectifs:

- la réalisation des actions de promotion touristique de la Région en France et à l'étranger,
- la coordination, notamment avec les comités départementaux du tourisme, des actions de promotion sur les marchés étrangers,
- la réalisation d'actions, à la demande du Conseil Régional, relevant de la mise en œuvre de la politique touristique régionale notamment dans les domaines des études, de la planification, des assistances techniques à la commercialisation ainsi que de la formation professionnelle, ainsi que le suivi des actions engagées ;
- l'élaboration ou une contribution à l'élaboration du schéma régional de développement touristique et des loisirs, à la demande du Conseil Régional ;
- le développement d'expertises et de prestations de conseil sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, en France et à l'étranger ;
- l'organisation économique du tourisme.

GrandAngoulême adhère à cette association depuis 2018 et dispose d'un représentant au sein du Comité Régional du Tourisme (CRT) Nouvelle-Aquitaine, qu'il convient de désigner.

L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026_06_211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026
Publication 218/06/2026

Je vous propose :

DE DESIGNER Jean-Luc MARTIAL représentant titulaire de GrandAngoulême et Samantha LANDREAU suppléante, au sein du Comité Régional du Tourisme (CRT) Nouvelle-Aquitaine.

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026_06_211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026
Publication 318/06/2026